



ETAT DE FRIBOURG
STAAT FREIBURG

Direction des institutions, de l'agriculture
et des forêts DIAF
Direktion der Institutionen und der Land-
und Forstwirtschaft ILFD

Ruelle de Notre-Dame 2, Case postale, 1701 Fribourg

T +41 26 305 22 05, F +41 26 305 22 11

www.fr.ch/diaf

Seules les paroles prononcées font foi !

20 ans de la fusion La Verrerie

Le Crêt, le 21 septembre 2024

Allocution de M. le Conseiller d'Etat Didier Castella, directeur IAF

Mesdames, Messieurs,

Je souhaite tout d'abord de magnifiques noces de porcelaines aux villages Grattavache, Le Crêt et Progens !

Les trois villages se sont unis il y a un peu plus de 20 ans, le 1er janvier 2004, pour former la nouvelle commune de la Verrerie, nom issu dudit hameau.

Nous sommes donc passés de « trois villages où il fait bon vivre » à

« Que ce soit pour une journée ou pour toute la vie, vous vous sentirez bien à la Verrerie »...

Si on en croit le site internet de la commune et probablement Jean Tinguely qui l'avait choisi comme dernier lieu de création.

En écoutant votre syndic, j'ai également découvert que je me trouve au milieu de la Romandie (le centre géographique de la Romandie se trouvant à Grattavache).

Finalement, j'ai pu lire la définition suivante : coupé au 1, de sable à l'aigle d'or issant du trait ; au 2, parti, palé de gueules d'or et d'azur et d'or à la vache fribourgeoise passant sur un mont (crêt) de sinople. Vous savez de quoi je parle ?

La description technique des armoiries, faite par les experts en art héraldique.

Cette date est évidemment historique pour votre commune. Elle l'est également pour toute la Veveyse, puisqu'avec les fusions simultanées de St-Martin et du Flon, le district est passé de 15 à 9 communes.

Cela montre bien l'ambition et le courage des autorités locales, qui n'ont pas hésité à prendre de la hauteur - normal peut-être en Haute-Veveyse ! – et d'imaginer les communes de demain. Elles ont osé malgré les inévitables résistances. Il faut parfois savoir oser.

Votre exemple le montre : une fusion ne signifie pas la disparition des villages et l'attachement de la population à leur « coin de pays ».

On se rend toujours à Grattavache, à Progens et au Crêt peu importe que ces noms ne désignent plus des communes officielles !

En revanche, avec sa nouvelle taille, la commune a pu mobiliser de nouveaux moyens et atteindre une taille critique qui permet de fournir à la population des prestations de qualité, adaptées aux besoins.

C'est un bel exemple de l'importance de la proximité communale. Connaître les besoins réels de la population et offrir des prestations et des services qui assurent au mieux la qualité de vie.

C'est une valeur essentielle, que le Conseil d'Etat entend défendre. C'est notamment l'objectif de la révision totale de la loi sur les communes que nous menons actuellement et de toutes les réflexions en cours sur l'avenir des régions.

Car les communes ne peuvent jouer pleinement leur rôle de proximité qu'en s'unissant pour assumer les tâches régionales.

Cela peut sembler un paradoxe, mais, aujourd'hui, les communes ne seront fortes qu'en mettant en place des structures régionales fortes, comme par exemple l'association des communes de la Veveyse actuellement.

Car la population change. 20 ans après, je pense que vous mesurez à quel point les besoins ont changé. On se déplace de plus en plus et les autorités ne peuvent pas l'ignorer.

Il est donc essentiel de développer toujours plus les collaborations entre communes, pour mettre en commun les savoirs-faires et les moyens financiers.

On le constate aujourd'hui, certains domaines ne peuvent simplement plus être assumés par une commune seule. Je pense au domaine de la santé, des EMS, de l'école, de la protection incendie, et j'en passe. En fusionnant il y a 20 ans, vous avez montré la voie.

Penser par-delà les frontières pour créer une commune nouvelle. Pour certains aspects, la fusion est une solution. Une autre piste réside dans les associations de communes, qui sont en pleine expansion.

Elles font parfois peur, et agacent souvent, notamment au moment des budgets et des fameuses « charges liées ».

Mais elles constituent aussi le seul moyen pour lutter contre la centralisation cantonale et préserver l'influence communale sur les thématiques régionales.

Il faut toutefois se rassurer. Le développement des régions ne fera pas disparaître l'importance des communes.

Car le besoin de proximité, comme cela a été évoqué par votre syndic, ne disparaît pas avec l'explosion de la mobilité dans notre société.

On parcourt volontiers des kilomètres pour faire ses achats au centre commercial, on est prêt à travailler dans un bureau à une heure de chez soi, on commande des vêtements à l'autre bout du monde...

Mais on souhaite aussi que nos enfants retrouvent leurs amis à la place de jeu, que nos aînés trouvent une place dans un EMS à quelques centaines de mètres de la maison où ils ont passé leur vie et que l'on croise des visages connus en faisant son marché.

On aime aussi que les autorités soient composées de personnes qui vivent près de nous, nous connaissent, comprennent et prennent en compte nos besoins quotidiens.

En ce jour anniversaire, je tenais à relever l'engagement de ces hommes et de ces femmes qui se mettent à disposition de leur commune.

Tout notre système repose sur de tels engagements publics et je salue ici toutes les personnes élues d'aujourd'hui ou d'hier, employés communaux, collaborateurs et collaboratrices de l'administration, qui ont relevé ce défi.

J'espère que leur exemple appellera d'autres citoyennes et citoyens à oser, oser s'engager pour le bien commun, pour la collectivité.

Je vous remercie de votre invitation et vous souhaite de très belles festivités !